



Les Principes directeurs de l'OCDE et les droits fonciers

Vos droits fonciers ou vos terres sont-ils lésés ou menacés par une activité commerciale ? Est-ce que vous ou votre communauté avez été expulsés de force de votre domicile et de vos terres pour faire place à une activité commerciale ? Les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à lutter pour vos droits fonciers.

Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur les droits fonciers

Les Principes directeurs de l'OCDE attendent des entreprises qu'elles respectent tous les droits de l'homme internationalement reconnus. Cela pourrait inclure les droits fonciers ainsi que les nombreux droits soutenus par la sécurité foncière, tels que les droits au logement, à l'alimentation, à la santé et à la vie. Les Principes directeurs reconnaissent également que les impacts environnementaux néfastes sont souvent liés aux impacts sur les droits fonciers et soulignent l'importance d'une gouvernance responsable du régime foncier des terres, des forêts et des pêcheries. Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises d' :

PLUS D'INFORMATIONS



- Éviter de causer ou de contribuer à des atteintes aux droits de l'homme et traiter et corriger ces atteintes lorsqu'elles se produisent. Cela implique d'éviter les représailles contre les personnes qui défendent les terres, les forêts, les pêcheries et les territoires contre les activités commerciales.
- Aider à mettre fin ou à réduire les atteintes aux droits fonciers directement liées à leur activité, même si elles ne les causent pas ou n'y contribuent pas.
- Disposer d'un plan environnemental impliquant une diligence raisonnable fondée sur le risque pour traiter tous les impacts environnementaux de leurs opérations, produits et services, y compris les impacts sur les droits fonciers.
- Communiquer et s'engager de manière significative avec les communautés affectées, y compris dans le cadre de la diligence raisonnable. Cela inclut les communautés jouissant de droits fonciers légitimes.
- Veiller à ce que les investissements dans les terres, les forêts et la pêche ne nuisent pas et protègent contre la dépossession des titulaires légitimes de droits fonciers, comme indiqué dans les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (VGGT).

Conseil

Les Principes directeurs exigent des entreprises qu'elles respectent les droits de l'homme au sens large et soulignent le lien entre les atteintes à l'environnement et les atteintes aux droits fonciers. Lorsqu'elle lutte contre les atteintes aux droits fonciers, la société civile doit utiliser les chapitres consacrés aux droits de l'homme et à l'environnement pour souligner l'appel implicite lancé par les Principes directeurs aux entreprises pour qu'elles respectent les droits fonciers, y compris en remédiant aux atteintes aux droits fonciers. La société civile doit aider les entreprises et les organismes de plainte à comprendre la *signification* du respect des droits fonciers en décrivant les aspects clés - comme éviter les déplacements forcés et respecter les droits fonciers non documentés, communaux et coutumiers - et en se référant aux VGGT et à d'autres directives internationales ou respectées sur les droits fonciers.

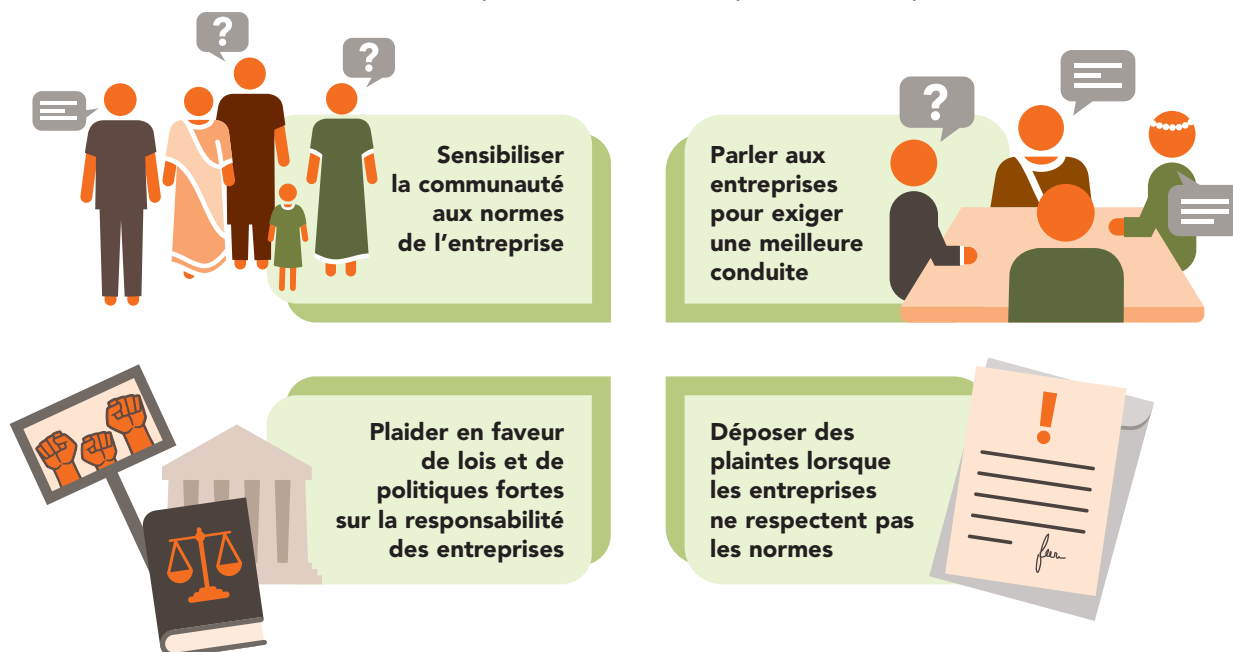
Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS D'INFORMATIONS

